

parti, auront cependant une représentation choisie sans distinction de couleur politique par les autorités en cause. En adoptant une attitude semblable, le gouvernement canadien s'assure, je crois, l'appui de la population en général.

La tâche de la conférence sera à la fois grande et d'une vaste portée historique. Elle se tiendra à un moment où les armées victorieuses de l'est et de l'ouest se prépareront à se rencontrer, du moins nous l'espérons, dans les plaines germaniques. Mais la victoire à elle seule ne nous vaudra pas ce monde où domineront la paix et la sécurité. Même un plan de mesures collectives pour assurer le règlement pacifique des différends ou pour parer aux menaces d'agression ne pourra suffire à la tâche. Tant qu'on permettra aux haines raciales, fomentées dans bien des pays pour des fins politiques, de diviser l'humanité, on ne fera pas disparaître la menace de mort et de destruction. N'oublions pas qu'à San-Francisco les nations seront jugées non par leurs paroles mais par leurs actes. On y rencontrera des hommes et des femmes de toutes races, de toutes croyances et de toutes couleurs. A une telle réunion les distinctions de ce genre disparaîtront; si nous voulons maintenir la paix universelle, la disparition de ces distinctions à la conférence devra être suivie de la disparition des privilèges de race dans tous les pays qu'on a appelés les nations pacifiques du globe.

La conférence sera donc appelée à asseoir des bases sur lesquelles la puissance créatrice de l'homme pourra ériger la paix et la sécurité universelles pour l'avancement de la race humaine. Il ne faut pas permettre aux nations de se désintéresser les unes des autres comme ce fut le cas après la Conférence de Versailles, en 1919, une fois formée la Société des Nations. Cette fois nous n'oserons pas faire route à part, de crainte de nous acheminer vers une guerre plus meurtrière encore que toutes celles qui l'auront précédée. Certains membres de la Chambre et des partis politiques qui y sont représentés ont été témoins de la dévastation semée par la guerre-éclair. Ils ont vu ou entendu les bombes volantes. L'éclat des explosions encore plus terribles des projectiles-fusées est parvenu à leurs oreilles. Ils savent, et ils doivent en avertir nos populations, que ces nouveaux instruments de destruction ne sont qu'à leurs débuts et qu'à moins d'édifier une paix durable, ces redoutables engins de guerre pourront dévaster des villes, voire des nations entières, notre pays même, peut-être. Le Canada, que nous croyions inexpugnable parce que nous considérions qu'il était protégé par des océans sur trois côtés et par un puissant ami au sud, ne

peut plus se compter à l'abri de l'attaque. Mais la sécurité que nous recherchons ne peut dépendre uniquement de l'établissement d'un organisme chargé d'administrer la justice et de faire observer les lois internationales. Plus, beaucoup plus que cela est nécessaire. Partout les gens sont encore obsédés par les deux craintes de la guerre et du chômage, qui ont donné naissance aux dictateurs, et à Mussolini ainsi qu'à Hitler leur pouvoir. La conférence de San-Francisco s'occupera dans une certaine mesure, comme le premier ministre l'a indiqué cet après-midi, des propositions d'ordre économique formulées dans une partie de l'accord de Dumbarton-Oaks. Celles-ci,—et je suis heureux qu'il en ait fait la remarque,—sont distinctes des propositions d'ordre monétaire de Bretton-Woods qui doivent être soigneusement revues plus tard par le Parlement, avant que nous les approuvions. Pour le moment ces propositions n'entrent pas dans le champ d'étude de la conférence de San-Francisco, et par conséquent je n'en parlerai pas davantage. Toutefois, aucun système de sécurité ne peut réussir s'il fait abstraction de ces deux craintes.

Naturellement, la conférence de San-Francisco s'occupera surtout du problème de banir la guerre. Ce sera vraiment là son but primordial. Mais nous ne devons pas oublier les deux craintes que comporte l'étude des relations entre les nations. Nous ne devrions pas oublier que l'accord de Dumbarton-Oaks, qui servira et doit servir de base aux entretiens de San-Francisco, tient un certain compte, mais pas autant que j'aurais aimé, des problèmes économiques mondiaux. Le fait que ces problèmes économiques seront discutés par le Conseil économique qui, d'après l'accord, relève directement de l'assemblée générale des nations, assurera à cette assemblée un degré considérable de contrôle général quant aux problèmes économiques mondiaux. En d'autres termes, il se présentera des occasions propices à la discussion de l'organisation internationale des relations commerciales et du commerce.

Il s'agit en l'espèce d'une proposition que le Canada devrait accueillir favorablement, car nous avons vraiment à cœur d'écarter les conflits non seulement dans le domaine militaire mais aussi dans les relations commerciales de l'après-guerre. Nous nous berçons d'illusions si nous croyons que, après une période relativement brève de reconstruction et de réadaptation, le monde pourra recourir de nouveau aux tarifs, aux contingents, et à la manipulation des cours de bourse tout en demeurant prospère ou en continuant de jouir de la paix. En 1944, le Canada a pris, je crois, le deuxième rang